



HAL
open science

Un habitat rural fortifié daté de 1560 : la maison de Chivet dans les Monts du Forez (Loire)

Christophe Mathevet

► **To cite this version:**

Christophe Mathevet. Un habitat rural fortifié daté de 1560 : la maison de Chivet dans les Monts du Forez (Loire). Bulletin de la Diana, Montbrison, 2017, 76, p. 24-43. hal-04535048

HAL Id: hal-04535048

<https://hal.science/hal-04535048>

Submitted on 8 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Un habitat rural fortifié en Forez, daté de 1560, la Maison de Chivet (Champoly)

Communication de monsieur Christophe Mathevot

C'est dans le cadre d'un inventaire du petit patrimoine sur le territoire du futur parc naturel régional des Monts de la Madeleine que la maison de Chivet fut identifiée en 2004. Simple débarras en contrebas d'une exploitation agricole, son allure et l'unité de sa construction ont très tôt attiré notre attention.

L'édifice se situe sur la commune de Champoly, au lieu-dit Chivet, modeste hameau situé à moins de 3 kilomètres au nord-ouest du bourg.

La maison est établie sur le flan méridional d'une colline à 680 mètres d'altitude¹. À l'abandon depuis le début du XX^e siècle et aujourd'hui désaffecté, l'édifice n'a pas connu d'aménagements de confort (électricité, eau, toilettes, doublage des murs) et possède encore des éléments constitutifs en place (cheminées, linteaux en accolade, fenêtre à traverse, bretèche et plafonds à la française). Son bon état de conservation, l'homogénéité de l'ensemble ainsi qu'une alléchante perspective de datation absolue par dendrochronologie nous ont incité à entreprendre une étude détaillée².

¹ Lieu-dit Chivet, commune de Champoly, canton de Saint-Just-en-Chevalet, Loire.

² Christophe Mathevot, *Étude du bâti, maison de Chivet (Champoly, Loire)*, SRA, 2006. Abrégé ci-après Mathevot 2006. Il convient ici de remercier pour leur accueil messieurs Claude et Pierre Lasseigne, propriétaires de la maison, et Mademoiselle Avril Mauveaux pour son aide dans les relevés du bâti.

Figure 01 : la maison de Chivet en 2007



La maison participe à un ensemble que le cadastre de 1823³ nous dévoile disposé en L (fig. 02). Au sud sont aménagées des écuries aujourd'hui disparues mais encore en usage au début du XX^e siècle et des dépendances probablement agricoles. Le bâtiment d'habitation est aujourd'hui le seul subsistant. L'étude de son bâti témoigne de restaurations liées à l'effondrement des écuries adossées à la maison. Deux phases de consolidation très localisées ont été mises en évidence mais ne bouleversent aucunement l'organisation initiale, très préservée.

L'édifice, de plan légèrement trapézoïdal (7,08 m x 7,88 m x 7,70 m x 8,20 m) se déploie sur trois niveaux (fig. 03). La construction est réalisée en granit gris local avec des moellons de taille moyenne à petite, le tout lié au mortier de chaux brun clair ou à la terre. Les chaînages d'angle massifs sont disposés en besace. L'épaisseur des murs est constante et de deux pieds (0,65 m) pour les élévations sud, est et ouest et presque trois pieds pour l'élévation nord (0,92 m). Les ouvertures du rez-de-chaussée et de l'étage sont limitées à la façade principale (à l'est) dont la porte (P9) est surmontée d'une bretèche (B14). Les ouvertures des combles sont de taille modeste. La plus grande (B14) est haute de 0,57 m et large de 0,52 m. Les seuls éléments décoratifs notables, concentrés sur la façade est, sont les linteaux extérieurs de la porte (P9) et de la baie (B12), qui ont reçu un décor en accolade.

Chaque niveau occupe sur une surface d'environ 40m². Le rez-de-chaussée, semi-enterré, n'a reçu que deux ouvertures en plus de la porte. Les deux baies sont à l'origine, hautes et de petite dimension, laissant pénétrer peu de lumière. L'une a été murée (B17) et l'autre agrandie lors d'une restauration (B10). Les murs intérieurs sont recouverts d'un simple enduit à la chaux blanc à chaque niveau. Le sol du rez-de-chaussée, en terre battue, est revêtu de plusieurs lits de chaux successifs et ne semble pas avoir possédé de dallage.

³ Cadastre de 1823, section C, parcelle n° 177, Archives départementales de la Loire (1712VT6).

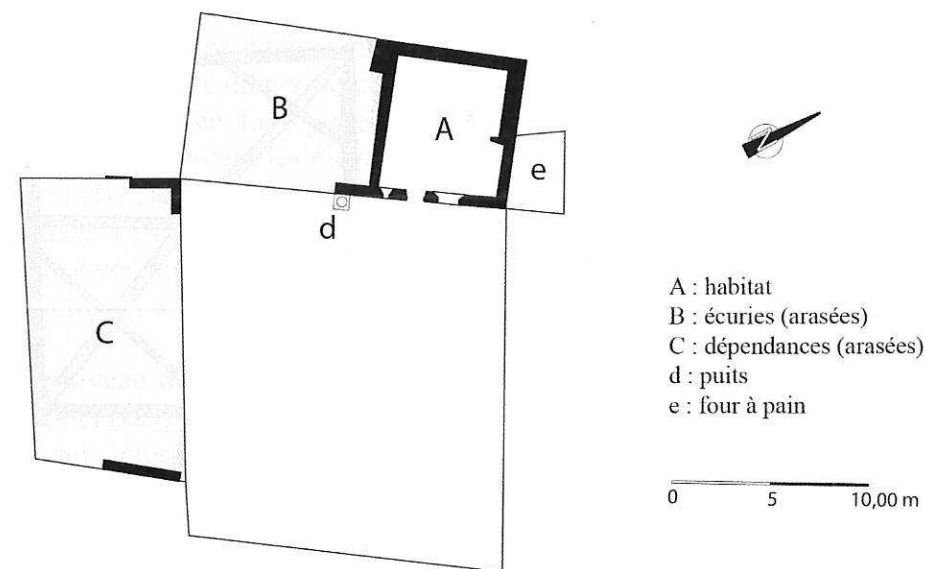
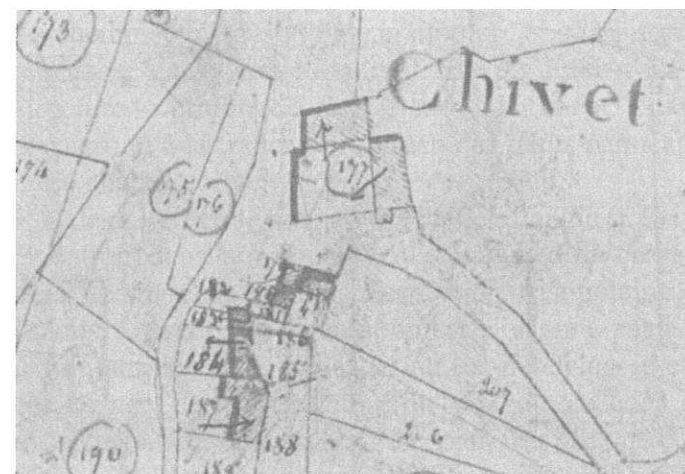


Figure 02 : Plan et cadastre du début du XIX^e siècle (ADL1217VT6)

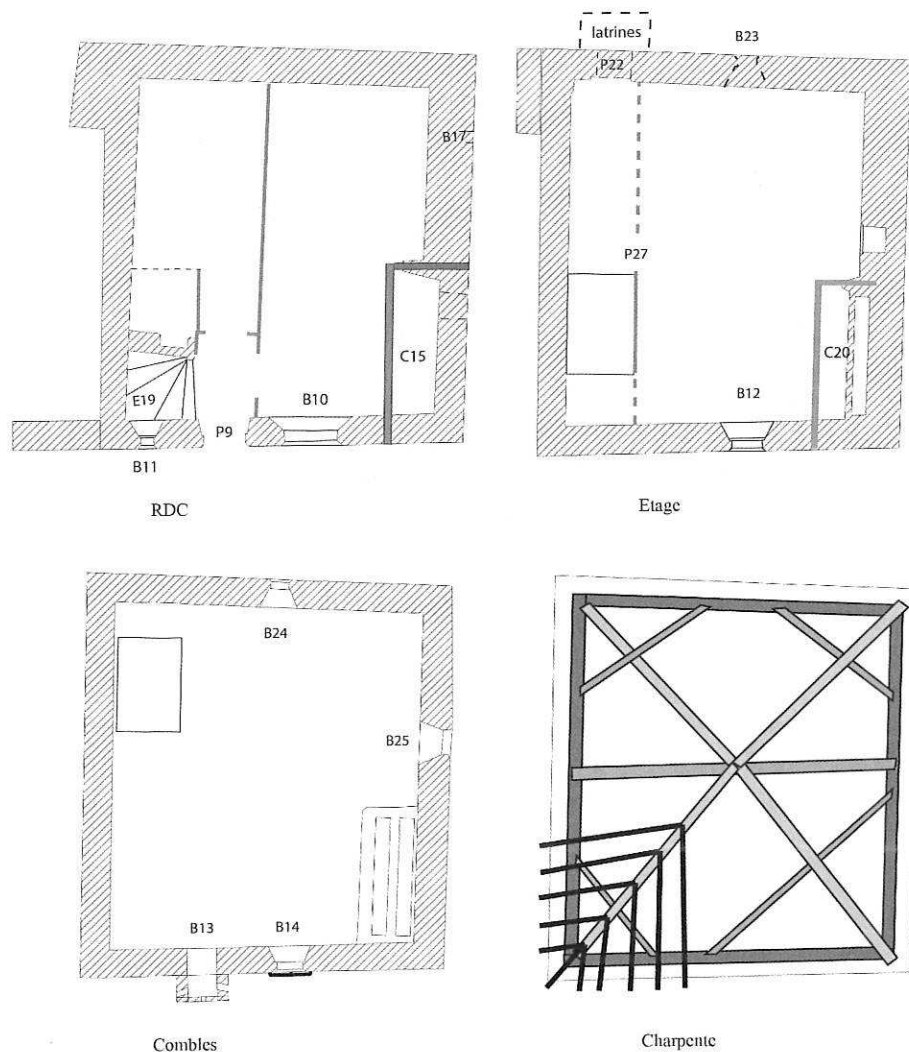


Figure 03 : Plan par niveaux.

La cheminée (C15), au linteau mouluré et quasiment sans manteau, est aménagée dans l'élévation nord. Elle est dotée d'un four à pain dont la structure se prolonge à l'extérieur du bâtiment. Les poutres moulurées du plafond à la française ont reçu des petits panneaux de bois inclinés entre chaque solive.

L'accès à l'étage se fait par un escalier d'angle (E19) accessible de suite en entrant dans la maison. Il est constitué d'un quart tournant maçonné puis de marches en bois de section triangulaire chevillées à deux limons. L'espace de circulation est cloisonné par un lambris mouluré délimitant une cage d'escalier au rez-de-chaussée et à l'étage. Depuis cet espace de circulation, l'on pouvait accéder à des latrines en encorbellement et au niveau des combles par une échelle escamotable (au vu de l'espace disponible). La pièce principale de l'étage était accessible par une porte (P27) aménagée dans la cloison lambrissée dont il ne subsiste aujourd'hui que le piedroit chanfreiné. La cheminée de ce niveau est également aménagée dans l'élévation nord et (C20) repose sur celle du rez-de-chaussée. Son conduit vient doubler celui du rez-de-chaussée. Le foyer est décoré de briques disposées en épi. Deux ouvertures percent les élévations, dont une grande fenêtre à traverse à l'est (B12) qui était munie d'hubriserie à quatre battants. La petite baie située à l'ouest (B23) a été murée, mais un sondage a permis d'en retrouver le gabarit. Le plafond à la française est assemblé avec des poutres et des lambourdes moulurées.

Le niveau des combles est ouvert de trois baies de petite taille (B14, B24 et B25) qui étaient fermées par des hubriseries à un seul battant. Les appuis intérieurs de ces baies ont été consolidés mais des sondages ont permis de retrouver rapidement leur état d'origine. Le niveau est encore doté d'une bretèche avec ouvertures de tir axiale et latérale (B13). Le conduit de cheminée en brique (C26) est enduit à la chaux, comme l'ensemble des élévations du niveau. La toiture a fait l'objet de consolidations récentes qui n'ont pas modifié son organisation générale, mais qui ont conduit à la destruction de la partie extérieure du conduit de cheminée. L'inclinaison du toit est d'environ 32°. La charpente repose sur une double rangée de sablières qui prend en

tenaille quatre liernes (contreventements horizontaux) reliant les élévations adjacentes entre elles (fig. 4). L'entrait de la ferme maîtresse est également tenaillé par les sablières, approximativement au centre des élévations nord et sud. Les deux arbalétriers de la ferme reposent sur des encoches réalisées sur l'entrait et sont chevillés. Les quatre arêtières partent du sommet du poinçon et reposent sur les liernes avant d'être tenaillées par les sablières, aux angles du bâtiment. Les chevrons supportant les voliges (modernes) sont disposés en arête de poisson sur les arêtières. Le tout est recouvert de tuiles canal dont les mesures n'ont pu être prises.

Cet ensemble est très homogène : plafonds, linteaux de cheminée et corps de bâtiment font indiscutablement partie de la même phase de construction⁴.

Huit prélèvements dendrochronologiques effectués sur les poutres des deux plafonds et les linteaux des cheminées révèlent des dates d'abattage tout aussi concordantes situées entre 1558 et 1559/1560 (automne/hiver)⁵. Une telle date est certes en adéquation avec les plafonds à la française mais peut surprendre au vu de l'aspect extérieur du bâtiment au caractère défensif encore très médiéval. Chivet semble se rapprocher des caractéristiques physiques de la maison forte médiévale : les ouvertures du rez-de-chaussée sont très petites et disposées en hauteur elles sont dotées de grilles de protection comme l'ensemble des baies (fig. 5) et la défense est active grâce à une bretèche (B13) percée d'ouvertures de tir pour armes à feu. L'on observe une rupture avec l'aspect traditionnel des fermes forziennes généralement dotées d'une galerie extérieure. L'accès à l'étage est ici intérieur⁶.

⁴ Cf. Mathevo 2006.

⁵ Expertise réalisée par Christian Dormoy (Archéolabs, ARC06/R3348D/1) et financée par le Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes.

⁶ La ferme à galerie ou à « estre ». Claude Beaudinat, *Maisons à "être" en Forez*, Montbrison, Editions Village de Forez, n° 87-88, 2000.

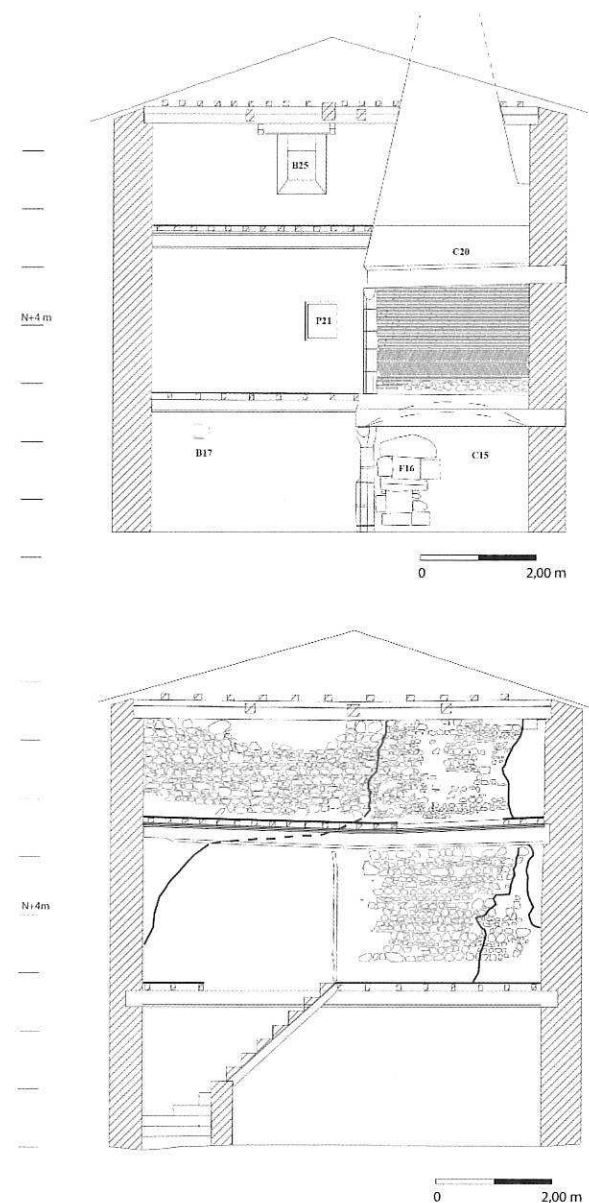


Figure 04 : élévations intérieures nord et sud

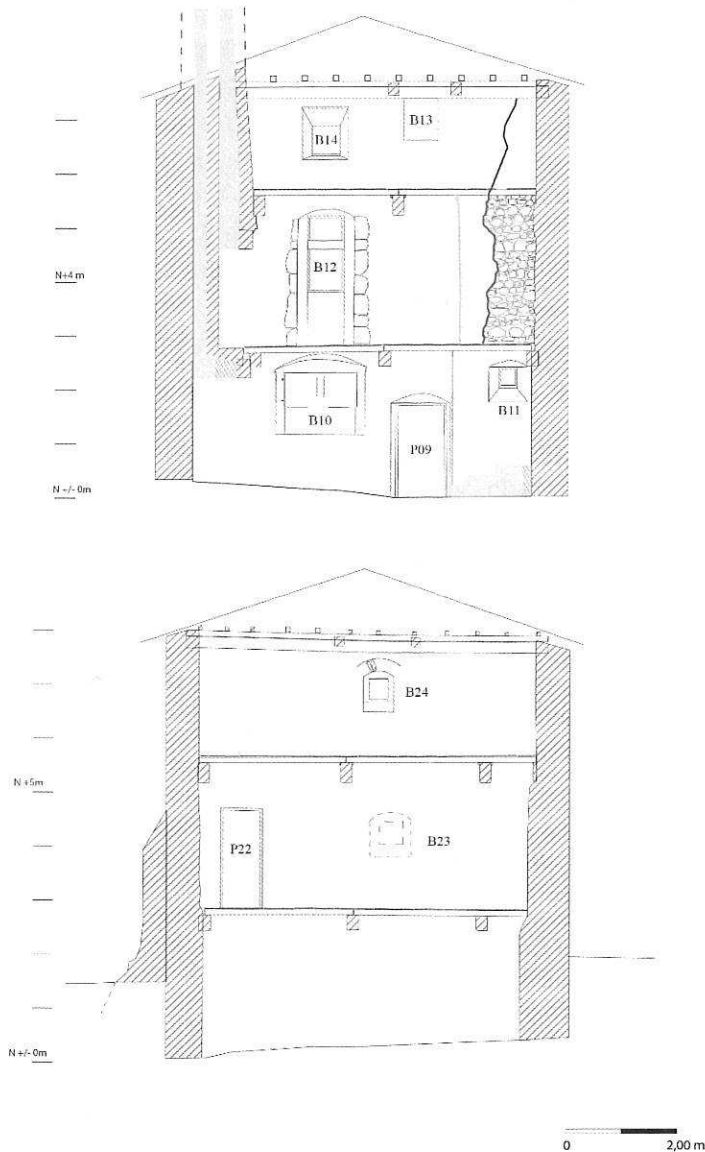
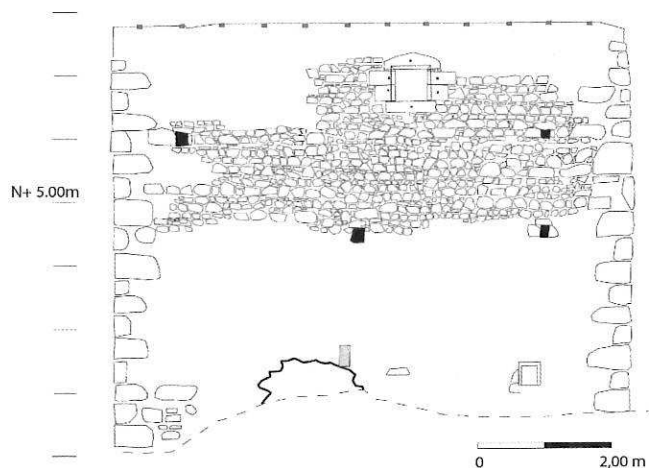


Figure 05 : Elévations intérieures est et ouest

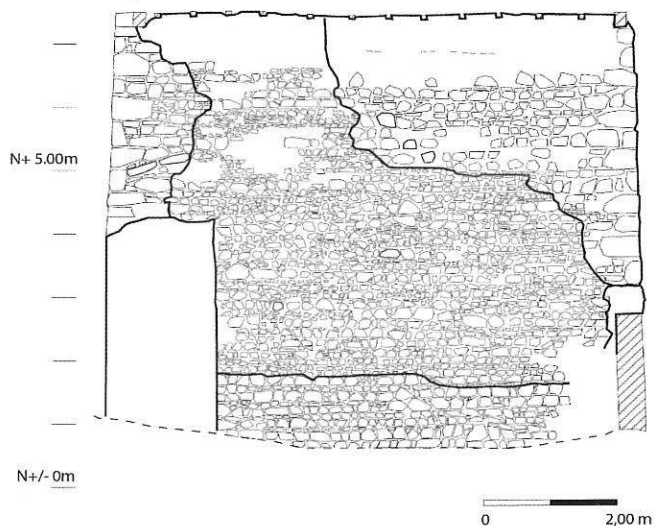
La maison est aussi conçue pour être une unité d'habitation fonctionnelle. Au rez-de-chaussée, la cuisine, au sol en terre battue, est destinée au service avec sa cheminée et son four à pain. L'étage, équipé de latrines et doté d'une décoration recherchée, est probablement la chambre du maître des lieux. Les combles peuvent être réservés à la domesticité. Les plafonds à la française et les lambris attestent d'un traitement raffiné des intérieurs en rupture avec l'architecture extérieure (fig. 4 et fig. 6).

Le contexte politique et religieux des années 1560 justifie sans doute que l'on inclue des éléments défensifs dans le projet architectural initial. Les événements tragiques des guerres de religion débutent, en Forez, en 1562 par la prise de Lyon et de Montbrison par les protestants qui pillent alors Forez et Roannais. En 1567, le sire de Poncenat, seigneur de Changy, appelle à lui tous les huguenots de la région et organise des courses en Roannais, volant tout ce qui pouvait se monnayer afin de payer ses mercenaires. Il dispose de 3000 hommes de pied et de plusieurs centaines de cavaliers des environs d'Issoire et de Brioude. Après avoir écumé le pays, la troupe se met en marche pour rapporter le butin en Velay. C'est alors que le bailli de Forez Jacques d'Urfé et les catholiques d'Auvergne leur coupent la retraite à Champoly⁷. D'après la tradition locale, la bataille aurait été livrée au lieu-dit « Bataillouse », situé à 1,5 km au sud de la maison de Chivet. Nous sommes donc à proximité d'un axe de circulation suffisamment important pour qu'une armée constituée l'emprunte en ce milieu de XVI^e siècle.

⁷ Auguste Bernard, « Les événements en Forez au temps de la Ligue », dans *Les Urfé*, Paris, 1839. Albon (marquis d'), *Quelques documents sur la première guerre religieuse en Forez (1562)*, Montbrison, 1897. Reure (abbé), « Épisodes des guerres de la Ligue dans le Forez », *Bulletin de La Diana*, tome XI, Montbrison, 1901, p. 421 à 443. J. Prajoux (abbé), *Le canton de Saint-Just-en-Chevalet*, Roanne, 1893, p. 139-142.



N+/- 0m



N+/- 0m

Figure 06 : Elévations extérieures nord et sud

Si la mise en défense de Chivet semble justifiée, la qualité et l'ordonnance des aménagements intérieurs invitent à s'interroger sur le statut de son occupant. S'agit-il d'une maison noble ? Un homme non qualifié, porte le nom de *Chiverriter* dès 1260⁸. En 1265⁹, Simonet de *Chilve* est redevable d'un dément d'avoine pour la provision du château de Cervières et les droits de garde et corvées « *ad aedificandum castrum* ». Nous sommes donc ici sur la juridiction de Cervière et non pas d'Urfé pourtant plus proche. Un *tenementum* est cité en 1311¹⁰ avec un très grand nombre d'autres voisins, tous détenus par des non qualifiés¹¹. En 1334, Pierre de *Chivicheri*, paroissien des Salles, avoue un « *ortum apud Chivicheri* »¹². La même année, Jeanne de *Chivichera* avoue « *ab antiquo domos et ortos tenementi Chivichera, tria prata, unam sestariatam terre in mandamento de Cerviere et par. de Salis, juxta heredes de Simonet de Cohavolp Andre de Cohavop et terram de Ruillon* »¹³. Nous sommes en présence d'une lignée non qualifiée qui semble posséder en alleu le tènement et la *domus* ne relevant que du comte de Forez. Le tout passe ensuite à la famille voisine de Royon, censitaire à Lestra (Cervières). En 1342, Chivet est aux mains de Barthélemy de Royon, toujours non qualifié et héritier de Jeanne de La *Chivecheri*. En 1347, son fils Bertrand de Royon tient en fief lige du comte et de sa justice « *domos suas... de la Chivecheri* », ses jardins, un pré et une setérée de terre¹⁴.

⁸ Charte du Forez n° 903, note 69. *Perins de Chiverriter*, non qualifié, fait hommage au comte de « *czo quil a a Seint Marcel* » circa 1260.

⁹ Charte du Forez n° 1099.

¹⁰ Archives départementales de la Loire, B2019, f° 31 et 32.

¹¹ Archives départementales de la Loire, B2019, ff° 30, f° 30 v, f° 32, f° 49, f° 40 et f° 36. Tènements voisins cités : Seignelonge, Mons, La Planche, Le Vernay, La Pontadinière, Ruillon, les courtils de Coavoux, La Rorie, La Goutte...

¹² Archives Nationales, P490 n° 93.

¹³ Charte du Forez n° 903, note 69.

¹⁴ Archives Nationales, P490, n° 244 et 145.

Les détenteurs médiévaux de Chivet n'apparaissent donc jamais qualifiés et il n'est fait mention d'aucun droit de justice attaché à la maison. Chivet demeure une simple *domus* alleutière entourée d'un domaine agricole. Il est probable que Chivet, uni à d'autres alleux sous l'impulsion de la famille Royon dès le XIV^e siècle finisse par former un semblant de seigneurie rurale dès le XVI^e siècle. Doit-on la construction de la maison à cette famille paysanne désireuse d'asseoir son statut de paysans aisés ? Résignons nous au silence des archives...

En 1657, Jacques Purelle, lieutenant provincial de la maréchaussée de Forez, est cité comme « sieur de Chyvé et de Lestra »¹⁵. Issu d'une famille de marchands aisés de Saint-Marcel-d'Urfé, ce dernier s'est probablement contenté d'acquérir une rente foncière non loin du berceau familial¹⁶. Le domaine est ensuite dissocié de celui de Lestra et échoit à Jean-Claude Ramey en 1689.¹⁷

La maison de Chivet constitue un exemple inédit d'habitat fortifié en rupture avec les standards ruraux du milieu du XVI^e siècle. Seul le château de La Bastie d'Urfé¹⁸ présente des éléments de comparaison parlants pour les plafonds. Les moulurations des poutres de sa galerie Renaissance et une cheminée¹⁹ de son aile ouest présentent des similitudes avec Chivet. Ces aménagements réalisés vers 1548 sont

¹⁵ Rien pour le XVI^e siècle en tout cas. (Archives de La Diana, 1F42, 41, n° 8). Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790: Arrondissement de Roanne (canton de Saint-Just-en-Chevalet), p.57.

¹⁶ *L'ancien Forez*, 1889, p. 282 à 285. Archives de La Diana, fonds de Chalain n° 1213.

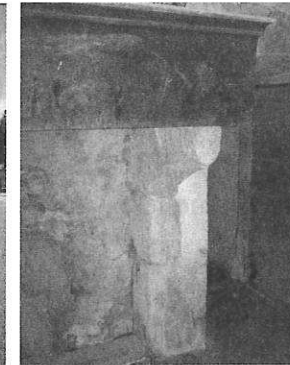
¹⁷ *L'ancien Forez*, 1889, p. 176.

¹⁸ Saint-Étienne-le-Molard, Loire.

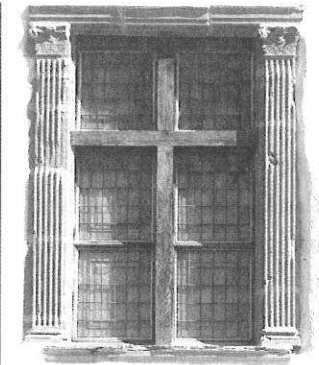
¹⁹ On y voit un seul piédroit en granit aux moulurations très proches, le retour du linteau en bois engagé dans la maçonnerie avec une corniche aux moulurations identiques.



Galerie (1548), aile ouest, La Bastie d'Urfé



Cheminée, aile ouest, La Bastie d'Urfé



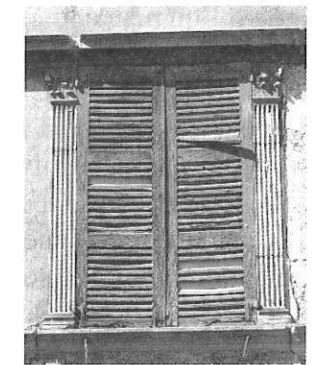
Baie, aile ouest, La Bastie d'Urfé



Plafonds de la galerie, La Bastie d'Urfé



Façade de la maison Julien (1550), Boën-sur-Lignon



Baie, maison Julien (1550), Boën-sur-Lignon

Figure 7 : éléments de comparaison

l'œuvre de Claude d'Urfé²⁰, ambassadeur de François I^{er} en Italie, précepteur du Dauphin²¹. La Bastie d'Urfé est considérée comme le berceau de la Renaissance en Forez. L'étude récente de la maison Julien, située dans le bourg de Boën et datée de 1550, semble confirmer la diffusion du modèle architectural Renaissance en milieu urbain. La façade de cette demeure urbaine est très proche des dispositions architecturales adoptées à La Bastie d'Urfé et, comme à Chivet, les moulurations des poutres des plafonds y sont quasiment identiques (fig. 07).²²

Malgré ces similitudes, la maison de Chivet présente des singularités importantes : le bâti et sa décoration extérieure (accolades sur linteaux) sont encore en parfaite continuité avec les prestations du bas Moyen Âge. Si l'on peut admettre volontiers que l'influence de la Renaissance arrive plus tardivement dans les campagnes foréziennes, peut-on considérer qu'elle se manifeste d'abord à travers l'aménagement intérieur et au sein d'une classe paysanne aisée ? Faut-il voir dans « l'archaïsme » de Chivet une inadéquation des modèles architecturaux de la Renaissance face aux nécessités de mise en défense ? S'agit-il d'une volonté d'afficher un modèle de type seigneurial pour démontrer une certaine réussite sociale ? Faute de répondre à ces questions, cette étude ouvre de nouvelles perspectives de recherches sur le processus de diffusion des modèles architecturaux de la Renaissance dans la société rurale. L'étude met encore en évidence la persistance, en plein XVI^e

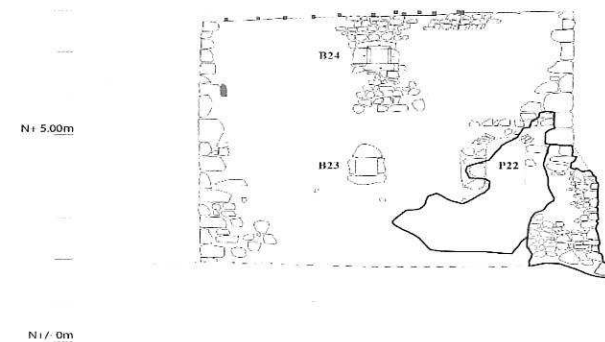
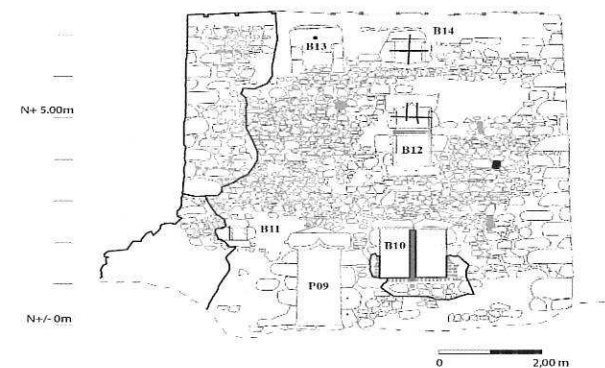
²⁰ Expertise dendrochronologique réalisée par Christian Dormoy en 1987-1988 (Archéolabs, ARC90/R837D).

²¹ Claude d'Urfé (1501-1558) est un familier des rois François I^{er} et Henri II. Collectif, *Claude d'Urfé et La Bastie, l'univers d'un gentilhomme de la Renaissance*, Montbrison, Conseil général de la Loire, 1990.

²² Boën-sur-Lignon, chef-lieu de canton, Loire. Le bourg est distant de 6 km du château de la Bastie d'Urfé. Christian Le Barrier, *Maison Julien, 10, place de la République, Boën-sur-Lignon*, INRAP, 2004. Les plafonds de la maison Julien sont datés par dendrochronologie de 1550. Les moulurations des poutres sont identiques à celles de la maison de Chivet.

siècle, d'un type de construction encore trop exclusivement attribué au bas Moyen Âge d'après les seuls critères stylistiques.

Figure n°8 : élévations extérieures est et ouest



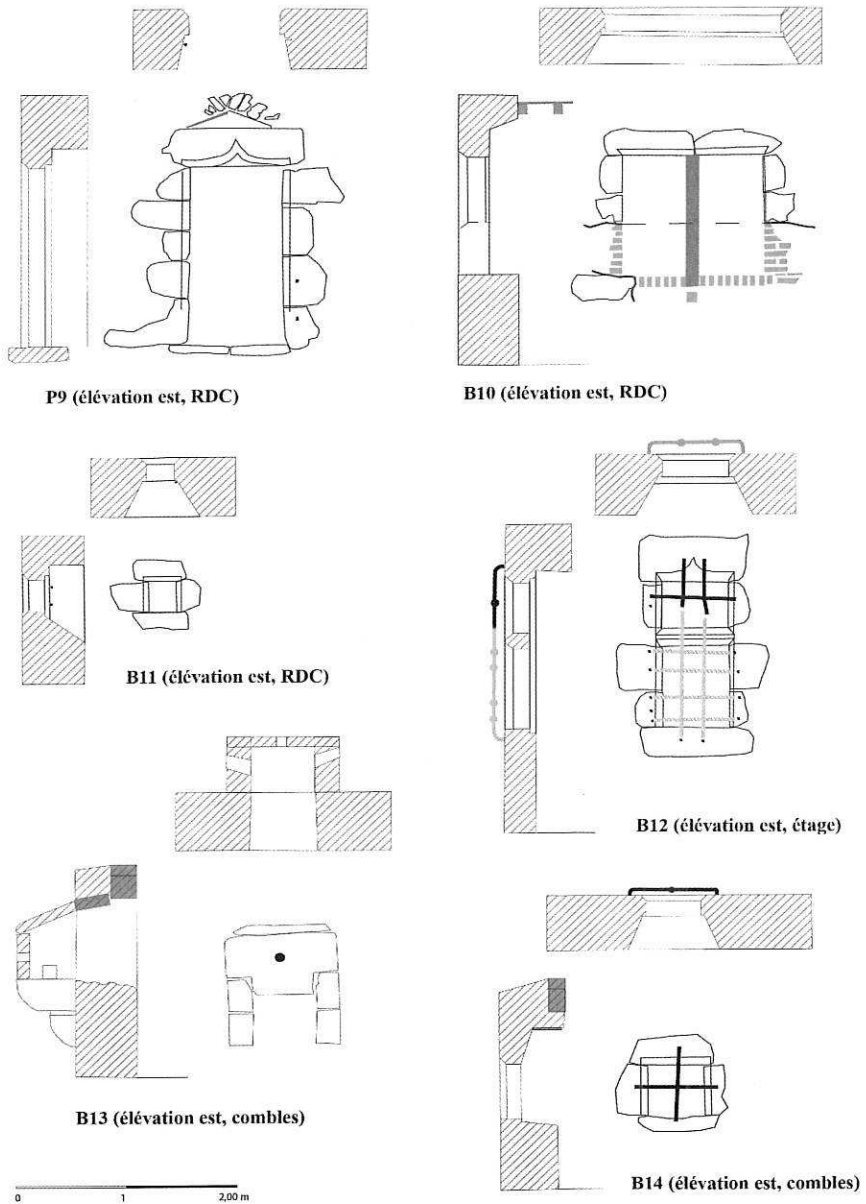


Figure n°9 : ouvertures de l'élévation ouest.

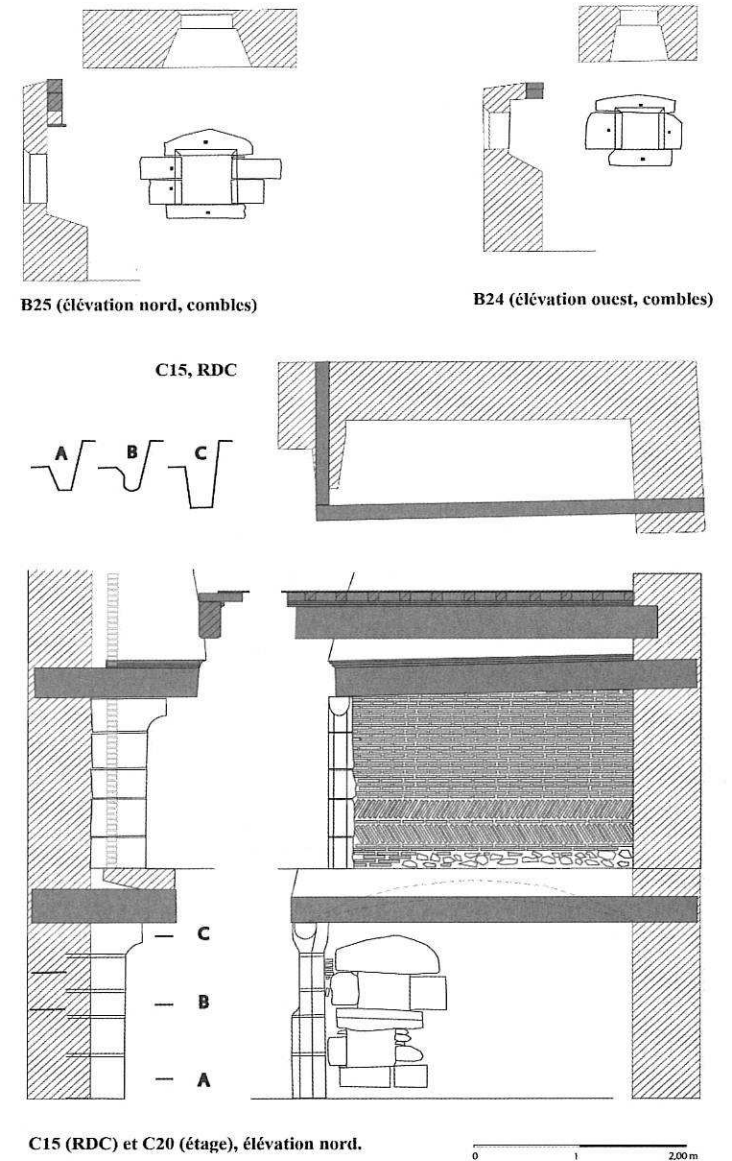


Figure 10 : ouvertures des autres élévations



Baie B12, étage



Bretèche B13 et baie B14, combles



Baie B10, RDC



Porte P9, RDC

Figure 11 : clichés des extérieurs



Cheminée C20, étage



Cheminée C15 et son four à pain, RDC

Figure n° 12 clichés des intérieurs.